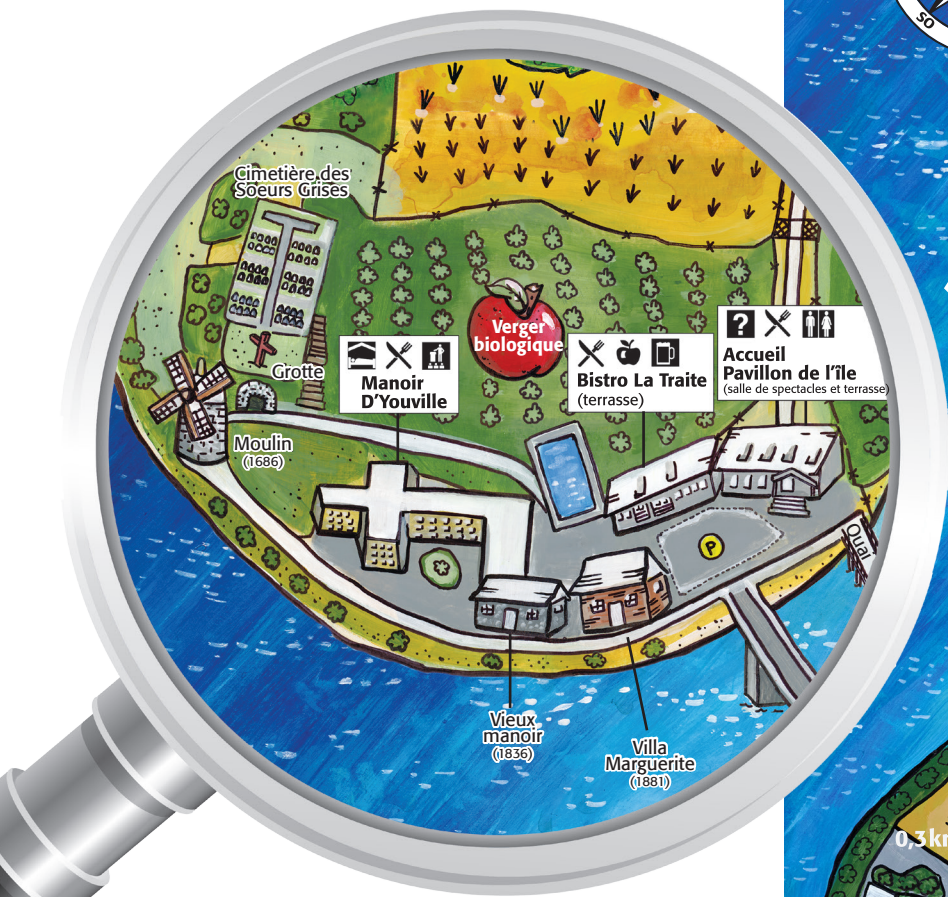


Le domaine de l'île Saint-Bernard



RÈGLEMENTS

- Animaux domestiques
- Baignade
- Tout déchet jeté ailleurs que dans les poubelles
- Camping
- Feux de camp Barbecues
- Nourir les animaux*
- Chasse, pêche et piégeage
- Circulation hors sentier
- Vélo
- Tout type de cueillette et de prélèvement

* sauf les petits oiseaux avec des graines



- Section de sentier sur passerelle
- Sentier pédestre aménagé
- Distance entre deux points
- Point kilométrique
- Toilette sèche
- Friche
- Forêt
- Marais / marécage
- Point d'observation aménagé
- Station audio-guidée et rallye nature

Illustration : Hubert Rondeau-L'Écuyer